N° 1263. VENDREDI 23 MARS 1866 10me année

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 » francs par an. » » 14 » » six mois. » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Cie, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE BULLIER et Cie pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 22 mars 1866.

BULLETIN.

La minorité formée des dix-sept membres de la gauche et des quarante-six membres séparés accidentellement de la majorité s'est retrouvée au scrutin sur l'amendement qui proposait de replacer la presse sous le droit commun juridique. Cet acte a beaucoup de gravité. Il est l'affirmation d'une dissidence qui paraît devoir survivre à la discussion de l'Adresse parlementaire. Nous en suivrons attentivement et impartialement les manifestations. Ce que nous croyons pouvoir dire, dès à présent, c'est que le groupe détaché de la majorité non-seulement ne marche point avec la gauche dans la voie des réformes absolues, mais reste uni à la majorité conservatrice et libérale pour les grandes questions de politique pratique à l'étranger et à l'intérieur.

Aujourd'hui, à Vienne, tout le monde croit à une guerre prochaine, dit l'*Avenir National*. La plus grande activité règne dans les arsenaux ; la direction des postes a reçu l'ordre de préparer des bureaux ambulants pour le service d'une campagne ; la direction du chemin de fer du Nord vient d'être engagée à prendre les mesures nécessaires pour le transport des troupes. Et ce qui est plus significatif, c'est que l'Autriche a adressé une note-circulaire aux grandes puissances non germaniques, dans laquelle elle décline toute responsabilité sur les conséquences d'un conflit avec la Prusse sur la question des Duchés.

De son côté, la Prusse semble ne vouloir pas reculer. L'influence de M. de Bismark, qui paraissait un peu affaiblie, est plus forte que jamais ; et le prince héréditaire, qui jusqu'ici s'était montré opposé à la politique du premier ministre, vient de se rapprocher de lui d'une manière éclatante. Dans une soirée qui a eu lieu le 14 chez M. de Bismark, le prince héréditaire, qui y assistait, a témoigné au maître de la maison des égards multipliés, qui ont été remarqués par tout le monde. M. de Bismark était triomphant, et ne dissimulait pas sa joie.

Nous avons dit qu'une dépêche de lord Clarendon rappelant le roi de Prusse à des idées plus pacifiques avait été expédiée à Berlin ; on assure qu'une dépêche française conçue dans le même sens serait en route pour la capitale de la Prusse.

Les lettres de Rome du 17 mars annoncent que le baron de Meyendorff est parti laissant seulement un agent officieux près du Saint-Siége. On assure que le cardinal Antonelli aurait déclaré que toutes les relations avec la Russie sont actuellement impossibles, vu les persécutions dirigées contre les catholiques. L'archevêque Lodochowski va partir pour Posen. Il aurait, assure-t-on, le titre de primat de Posen. Le Pape a ordonné une convocation de tous les évêques de la chrétienté pour le mois de juin 1867. époque de la célébration du dix-huitième anniversaire séculaire du martyre de Saint-Pierre.

J. REBOUX.

On sait que la question du serment politique a été récemment agitée à la Chambre des Communes d'Angleterre. Nous lisons à ce sujet dans le *Journal des Débats*:

« La Chambre des Communes, dans la dernière session, avait voté un acte qui changeait la formule du serment des catholiques, mais la Chambre des lords l'a rejeté, et lord Derby a déclaré qu'il ne croyait pas encore le moment venu de *démuseler* les catholiques. Cette année, c'est le gouvernement qui a proposé lui-même une formule de serment uniforme pour tout le monde. L'opposition tory a bien voulu renoncer à Jacques II et à ses descendants, et encore s'est-il rencontré un personnage original pour faire ses réserves à cet égard. M. Whalley est un protestant maniaque qui ne peut prendre la parole dans la Chambre sans que tous ses collègues ne lui crient : « Chantez! chantez! » depuis un jour qu'ayant voulu citer une chanson irlandaise, tout le monde lui cria: « Chantez-la! chantez-là! » Ce personnage a donc prétendu que l'archevêque catholique de Dublin avait indiqué dans un livre sur quelle tête était descendu jusqu'à nos jours l'héritage des Stuarts, et un droit que tout catholique était de tenu de défendre. Le nom n'a pas été prononcé, mais nous croyons rappeler suffisamment qu'il s'agissait de l'Impératrice des Français, qui est, comme on sait, de descendance écossaise. Hâtons-nous d'ajouter que les droits de l'Impératrice Eugénie à la couronne de la reine Victoria n'ont point paru assez menaçants pour qu'on demandât aux membres du parlement anglais de les abjurer. »

On mande de Vienne, 18 mars :

« La crainte d'une guerre est générale. Tout le monde croit que la Prusse ne reculera pas et que l'Autriche n'ira plus loin dans la voie des concessions. Notre gouvernement se prépare à affronter toutes les éventualités. Une grande activité règne dans les arsenaux. Ce sont principalement les corroyeurs et les selliers qui travaillent sans relâche. La direction des postes a reçu l'ordre de préparer les bureaux ambulants pour le service d'une campagne. On va en établir huit pour le moment. La direction du chemin de fer du Nord vient d'être engagée à prendre les mesures nécessaires pour le transport des troupes.

» La garnison d'Ollmutz doit recevoir des renforts considérables. Il est certain que le général de Benedeck est nommé commandant en chef pour le cas d'une guerre. L'archiduc Albert prendrait alors le commandement supérieur du corps d'armée de la Vénétie.

» On persiste à croire qu'une dépêche anglaise en faveur de la paix a été envoyée à Berlin et on ajoute qu'une dépêche française, conçue dans le même sens, serait en route pour la capitale de la Prusse. La pièce diplomatique anglaise dont je viens de parler porterait la date du 10 mars. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Prague, 20 mars.

La Diète de Bohême a adopté aujourd'hui, par 119 voix contre 98, une adresse demandant des modifications au réglement électoral pour la Diète. La gauche n'a pas pris part à la discussion des articles. Le président a déclaré que l'Adresse était adoptée par la majorité, l'article 38 du statut provincial n'étant pas applicable dans le cas présent. M. Herbot a annoncé, au nom de la gauche, pour le lendemain, une protestation contre le résultat du vote et la déclaration faite par le président.

New-York, 10 mars.

Le Sénat a rejeté l'amendement de la Constitution établissant comme base de la représentation le nombre de population, en excluant les nègres. Plusieurs amendements accordant le suffrage aux nègres sont également rejetés.

Un acte d'accusation criminelle a été formulé contre Mac-Kenna et Rogers, agents chiliens, pour violation de la neutralité.

Une grande agitation règne au Canada. L'invasion feniane est attendue pour la fête de Saint-Patrick. 10,000 volontaires sont appelés sous les armes. Toute la milice est enrôlée et des préparatifs militaires sont faits pour défendre les frontières. Le gouvernement a saisi les lignes télégraphiques à Montréal. On croit que l'*Habeas Corpus* sera suspendu avant la fête de Saint-Patrick. La population a accueilli avec enthousiasme l'appel du gouvernement.

Or, 30 1/4; coton, 42.,

Copenhague, 21 mars.

Le ministre de la marine a déclaré au Folksthing que, vu l'état menaçant de l'Europe, le gouvernement renonçait à l'expédition du Japon, et qu'aucun vaisseau de guerre ne serait envoyé dans une expédition lointaine.

Le Caire, 19 mars.

L'état sanitaire continue d'être bon. Il n'y a pas de Choléra. Les télégrammes qui disent le contraire sont faux.

Malte, 20 mars (officiel).

L'intendance sanitaire de l'île ayant été informée que la santé était excellente à Alexandrie, a supprimé les quarantaines imposées aux provenances d'Egypte.

Madrid, 20 mars, 10 h. soir.

M. Olaneta arrive de New-York avec des lettres importantes de M. Garcia y Tassara, notre ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis.

Le duc de Tetuan est complétement rétabli.

3 p. 100 dette intérieure, 40 10. — 3 p. 100 dette différée, 37.

Change sur Londres, 48 50. — Change sur Paris, 5.

Londres, 21 mars, soir.

Le *Morning Post* dément la nouvelle que depuis dimanche la Prusse ait fait à Vienne des déclarations de nature à écarter les craintes de guerre. La feuille anglaise ajoute que les relations entre la Prusse et l'Autriche sont toujours tendues.

Le même journal parlant de l'amendement de lord Grosvenor tendant à ajourner la discussion du bill de réforme jusqu'à ce qu'un projet complet ait été proposé au Parlement, dit que cet amendement causera la chute du cabinet Russell.

Marseille, 20 mars.

Les lettres de Rome, du 18 mars, annoncent que le baron de Meyendorff est parti, laissant seulement un agent officiel près du Saint-Siége. On assure que le cardinal Antonelli aurait déclaré que toutes relations avec la Russie sont actuellement impossibles, vu les persécutions dirigées contre les catholiques. L'archevêque Ledochowski va partir pour Posen. Il aurait, assure-t-on, le titre de primat de Pologne. Le pape a ordonné une convocation de tous les évêques de la chrétienté pour le mois de juin 1867, époque de la célébration du dix-huitième anniversaire séculaire du martyre de saint Pierre.

Vienne, 20 mars.

Des convois d'artillerie sont partis de Neustadt se dirigeant par Vienne vers le Nord. Le régiment d'infanterie n° 18 est envoyé de Pesth par Bruun vers le nord. La brigade dite noire et jaune (régiments roi des Belges et grand-duc de Hesse) ainsi que la brigade de cavalerie de notre garnison sont prêtes à partir.

Pesth, 20 mars.

La chambre des députés a adopté aujourd'hui une proposition de M. Deak, tendant non-seulement à porter à la connaissance de la Chambre des magnats l'adresse en réponse au rescrit royal, mais encore à l'accompagner d'une communication exprimant la satisfaction qu'éprouverait la Chambre des députés si l'adresse était acceptée par les deux Chambres à la fois.

C'est demain que l'Adresse sera envoyée à la Chambre des magnats.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant, extrait de nos correspondances :

Paris, 21 mars 1866.

L'Adresse du Corps législatif sera remise demain à l'Empereur par une commission tirée au sort et de laquelle font partie MM. Jules Favre, Marie, Goerg, et Emile Ollivier.

On attend avec une impatiente curiosité la réponse que fera Sa Majesté.

Le Corps législatif se donne une semaine de vacances. Il reprendra ses travaux le 27, mais pour les suspendre encore à l'occasion des fêtes de Pâques. Nous voilà

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 23 MARS 1866.

N° 30.

LES MÉMOIRES D'UN ORPHELIN.

TROISIÈME PARTIE.

PARIS.

(*Suite. — Voir le* JOURNAL DE ROUBAIX *du 21 mars.*)

Après un instant de silence, elle se retourne de mon côté et me dit :

« Qui est-ce qui a pu donner à M. de Vernois cette velléité de mariage ?

— Rien de plus simple. D'abord, il déclare qu'il vous trouve charmante. Puis il ajoute que, comme il est riche et dans une très-brillante situation, comme vous êtes riche vous-même et maîtresse de votre fortune...

— Bien ! bien ! Je ne doute pas qu'il ne soit à cet égard très-exactement renseigné. Et quelle idée auriez-vous de moi, si je pouvais, une minute seulement, songer à épouser M. de Vernois... Je le sais... Vous me mépriseriez, et vous auriez raison... Mais soyez tranquille. »

Elle prononce ces mots d'un ton vif et brusque qui, de sa part, me surprend, et avec une sorte d'irritation qui me surprend encore plus.

Puis, de nouveau, elle se tait et retombe dans ses réflexions. Puis, tout à coup elle me dit :

« Et vous, n'avez-vous pas aussi l'idée de vous marier ?

— Moi ! pauvre garçon !...

— C'est vrai. Vous n'êtes point associé, comme M. de Vernois, à un agent de change, et vous ne fréquentez pas, comme lui, les salons du grand monde. Vos parents n'ont pas su reconstituer la fortune que des révolutions leur avaient enlevée, et vous ne me paraissez pas très-soucieux de refaire la vôtre.

— Je l'avoue.

— On affirme pourtant que la fortune est une chose essentielle.

— C'est possible. Mais je ne me crois pas destiné à devenir riche, et je ne crois pas qu'il faille absolument être riche pour avoir quelque bonheur en ce monde. Vous avez lu le sermon de Massillon sur le petit nombre des élus. Ils sont en petit nombre aussi les élus de l'ambition et de la fortune. Ont ils, par cette election, un paradis sur cette terre ? Non, certes. J'ai vu des riches dont la satiété, l'ennui, la tristesse faisaient pitié. et des pauvres qui avaient la vraie joie de l'âme L'humble crustacé, qu'on appelle Bernard l'Hermite, est content, quand il trouve sur la plage une coquille vide où il peut se loger. La petite bruyère qui fleurit au printemps, sur un sol sablonneux, a sa vie entière comme le cèdre majestueux qui s'élève sur les hauteurs du Liban, et la goutte de rosée reflète la lumière du soleil comme la grande vague de l'Océan. »

Tandis que je m'abandonne à cette fantaisie de comparaison, Clara m'observe attentivement, comme si elle cherchait sur mon visage la confirmation de mes paroles, et elle me dit avec un doux sourire.

« J'aime à vous entendre parler ainsi. Cependant, si on vous offrait de vous enrichir...

— De quelle façon ?

— De quelle façon ? Très-simplement. Par un mariage, je suppose.

— Un mariage d'argent ! Oui, j'ai quelquefois entendu citer ce moyen de fortune, très-simple en apparence et souvent très-recherché, mais s'il n'est point justifié par un sentiment d'affection, quel horrible marché ! »

Elle me regarde timidement, lève les yeux au ciel, me regarde encore avec une agitation dont je ne puis deviner la cause. Enfin, elle reprend d'une voix troublée : « Vous ne m'avez pas comprise. Je pensais à un mariage avec une personne qui n'est sans doute pas tout à fait bonne, qui n'est pas non plus mauvaise et qui, peut-être, ne vous serait pas désagréable. »

En prononçant ces mots, elle rougit et baisse la tête.

Une pensée subite traverse mon esprit, comme un éclair : « Grand Dieu ! dis-je, serait-il possible ! »

Elle relève la tête, tourne vers moi ses yeux limpides. et gravement, et dignement, elle me tend la main.

Et tout est dit.

Par cette main virginale qui repose dans la mienne, par ce regard à la fois si doux et si profond, si chaste et si franc, je sais qu'une âme est unie à mon âme, unie à tout jamais, dans cette vie et dans l'éternité.

Et les étoiles étincelantes du ciel assistent à notre pur accord, et la brise du soir, balançant les plantes du jardin, envoie jusqu'à nous l'arome des lilas et des autres fleurs printanières, comme pour fêter le printemps de notre cœur.

Nous restons ainsi quelques instants, l'un à côté de l'autre, silencieux, recueillis dans la plénitude de nos sensations. Si jeunes tous deux, si étrangers encore aux réalités de la vie ! Quels rêves ne devons-nous pas faire ? Quelle confiance ne devons nous pas avoir dans l'avenir ?

C'est Clara qui, la première, reprend la parole, et elle me dit avec sa candeur d'enfant :

« Comme il y a longtemps que je vous connais ! Depuis mon voyage à la Doye, quand j'étais toute petite, et que vous étiez si bon pour moi. J'y ai souvent pensé. Mon père aussi a contribué à maintenir en moi ce souvenir. Il parlait fréquemment de votre famille et de vous. Il avait une grande estime pour votre famille, jadis illustre et puissante, disait-il, ensuite déchue et ruinée, mais toujours digne. Il avait pour votre grand'mère une sincère et respectueuse affection, et il éprouvait pour vous un intérêt particulier. Voilà ce que je me rappelle bien clairement. Et il faut que je vous fasse ma confession : j'ai plusieurs croyances qui ne sont pas prescrites par l'Eglise. Mlle Betsy les appelle des erreurs, des superstitions, les condamne sans miséricorde. Mais vous, j'espère que vous serez plus indulgent pour mes pauvres crédulités qui me plaisent. Voyez-vous : je crois que nous vivons parmi les esprits de nos pères, que ce monde est en communication perpétuelle avec les habitants invisibles d'un monde surnaturel. Je crois que ceux que nous avons vraiment aimés ne sont point, par la mort, entièrement séparés de nous, qu'ils nous suivent dans le cours de notre existence avec sollicitude, qu'ils s'approchent de nous, à notre insu, dans nos veilles et dans notre sommeil, et souvent nous assistent comme des anges gardiens. Je crois que mon père était près de moi et guidait ma main, quand je l'ai mise dans la vôtre. Je crois que ce n'est point par hasard que nous nous sommes rencontrés enfants dans notre village du Jura, que nous nous retrouvons ici tous deux orphelins. C'est par l'action de la Providence, qui nous destinait l'un à l'autre, qui a voulu que nous eussions un premier lien dans les premières émotions de notre vie, que nous fussions ensuite réunis pour nous consoler mutuellement dans notre deuil et nous soutenir dans notre abandon. »

A mon tour, je dis à Clara comme j'étais triste quand elle a quitté la Doye ! Comme j'ai conservé d'elle un tel souvenir, qu'en arrivant à Paris, je ne songeais qu'à la revoir !

Oh ! le délicieux entretien de deux cœurs qui se confient ainsi leurs tendres secrets ! Oh ! la céleste musique ! Nul oiseau n'en gazouille une pareille, dans les beaux jours d'été, sous les rameaux fleuris. Nul Mozart et nul Beethoven ne peuvent inventer de telles symphonies.

« J'ai vécu, j'ai aimé. » dit la fidèle Thècle de Schiller. *Ich habe gelebt und geliebt.*

Tout à coup, au milieu de nos doux épanchements, je me sens surpris par une réflexion, comme un voyageur, par un nuage qu'il voit poindre sur un horizon doré.